

## L'aide au retour volontaire

**! Cette fiche ne délivre pas une information complète et ne remplace pas une consultation juridique !**

### **POINTS IMPORTANTS :**

- ▶ L'aide au retour est un dispositif mis en œuvre par l'OFII (l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).
- ▶ Il s'agit d'une aide administrative et matérielle à la préparation du voyage vers votre pays de retour. Elle prévoit l'organisation matérielle de votre départ volontaire et de votre famille.

### **POUR ALLER PLUS LOIN :**

#### **Que comprend l'aide au retour volontaire ?**

L'aide au retour vise à faciliter le départ de France des ressortissants étrangers **en situation irrégulière** qui souhaitent rentrer dans leur pays.

Elle comprend :

- ⇒ Une prise en charge des frais de transport depuis le lieu de départ en France jusqu'à l'arrivée dans le pays de retour, incluant le transport des bagages dans des limites fixées selon les pays de retour ;
- ⇒ Une aide financière dont le montant est versé au ressortissant étranger en une seule fois, au moment du départ. L'attribution de cette aide tient compte de la situation administrative du bénéficiaire et de son pays de retour.

L'OFII peut se charger de réserver des billets d'avion, de vous aider à obtenir des documents de voyage, de vous acheminer de votre lieu de séjour jusqu'à l'aéroport ou encore de vous assister lors des formalités de départ à l'aéroport.

**A noter :** Selon votre pays de retour et vos besoins spécifiques, vous pourrez également bénéficier **d'une aide à la réinsertion** (réinsertion sociale, par l'emploi ou par la création d'entreprise) disponibles dans votre pays.

#### **Comment en bénéficier ?**

Pour en bénéficier, **il faut prendre rendez-vous à l'OFII et remplir certaines conditions :**

- ▶ Votre demande d'asile a été rejetée ;
- ▶ Vous avez fait l'objet d'une OQTF
- ▶ Vous êtes en situation irrégulière et présent en France depuis au moins 6 mois

#### **Qui contacter ?**

**L'OFII** (L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) 2 rue de Tenremonde, 59000 Lille  
Tel : 03 20 99 98 60/66  
Horaires : 8h30-12h et 13h30-16h45